



## FLASH INFO - MARS 2022

### UNE SIRÈNE À VALENCIN

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, le PCS, Valencin s'équipe d'une sirène d'avertissement. Par conséquent, tous **les premiers Mercredis de chaque mois, à 12h00 la sirène sera déclenchée** afin de s'assurer de son bon fonctionnement.



### LE SAVEZ-VOUS ?

**Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est en France un outil réalisé à l'échelle communale placé sous la responsabilité du maire afin de planifier les actions des acteurs communaux, élus, agents municipaux, bénévoles et entreprises partenaires. Cela concerne la gestion des risques en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Le PCS a pour objectif d'informer préventivement et protéger la population. Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents et à venir, comme le changement climatique par exemple, sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés) à proximité.

Le PCS définit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Plus d'informations sur notre PCS suivront bientôt.

### DÉPÔTS SAUVAGES

**Luttons ensemble contre les dépôts sauvages !**

**HORAIRES DÉCHÈTERIE :**

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi: 13h00-19h00**

**Mercredi et Samedi 8h00-12h00 / 13h00-18h00**

**Du mal à vous inscrire?** Prenez un rendez-vous avec la mairie.

Munissez vous d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule à inscrire

**Signalement de dépôts sauvages sur :**

<https://sentinellesdelanature.fr/Rhone-Alpes.14.html>

### L'association Faune Flore

organise le nettoyage de printemps annuel.  
Rendez vous le samedi 2 Avril à 8h00 au relais nature, derrière le Foyer Montagnon.



### Mairie de Valencin

Place Elie Vidal - 38540 Valencin

Tél. : 04 78 96 13 06

Mail : [contact@mairie-valencin.fr](mailto:contact@mairie-valencin.fr)

Lundi et Mercredi de 14h30 à 18h30

Mardi et Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h30 à 17h

### POLICE MUNICIPALE

TEL : 04 78 96 57 78

### En bref Cérémonie du 19 Mars



Rassemblement **Place de la Mairie à 9h15**

Départ du cortège à **9h30**

Dépôt de gerbe au monument aux Morts

### CCCND devient COLL'IN

**Le Président René Poretta** et les élus communautaires vous présentent la nouvelle identité de votre Communauté de Commune des Collines du Nord Dauphiné qui devient Collines Isère Nord Communauté.

Une nouvelle identité, un nouveau logo.

L'avenir entre ville et nature!



# ÉCOLES **MATERNELLE et ÉLÉMENTAIRE** DE VALENCIN

**INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2019\* POUR LA MATERNELLE 2022**

**INSCRIPTIONS DES ENFANTS NÉS EN 2016\* POUR L'ÉLÉMENTAIRE 2022**

**Du lundi 7 mars au lundi 11 avril 2022**

- 1) Se rendre en Mairie, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile, pour établir le **certificat d'inscription**.
- 2) Prendre **contact** avec :
  - l'école maternelle au **04.78.96.19.17**
  - l'école élémentaire par mail : **ce.0382934h@ac-grenoble.fr**pour finaliser l'inscription.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION AUX ÉCOLES :

- Carnet de santé (les vaccinations doivent être à jour DT polio)
- Fiche de renseignements (vous pouvez la récupérer en mairie ou la télécharger sur le site de la commune)

L'inscription ne pourra être définitive que sur présentation de tous les documents.

*\*Les «nouveaux arrivants» doivent se faire connaître et fournir un certificat de radiation délivré par l'école d'origine dans le cas d'un enfant déjà scolarisé en 2021-2022.*

## SOUTIEN À L'UKRAINE



**Une collecte de produits de première nécessité est mise en place à la mairie de Valencin, en soutien à l'Ukraine !**

Vous pouvez déposer vos dons à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat:

Liste des dons : vêtements, lits de camp, sacs de couchage, matériel électrique, couverture de survie, gels et savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches, lait maternisé, rasoirs, mousse à raser, protections hygiéniques médicaments (non périmés), matériel de 1ers secours (bandes de gaze/crêpe, gants à usage unique, masques, matériel de suture, blouses, bandages, garrots, pansements, pansements compressifs ou hémostatiques, solution antiseptique, sparadrap, matériel médical (défibrillateur, moniteur, respirateur), lecteur de glycémie – Denrées alimentaires non périssables (barres de céréales, gâteaux, eau, alimentation instantanée, pâtes, riz, fruits secs, conserves)

L'Etat français s'est mobilisé pour préparer l'arrivée de réfugiés ukrainiens et pour faire face à leurs besoins de prise en charge (hébergement et logement, accompagnement des familles, renouvellement des titres de séjour...)

La Commune recense les personnes en capacité d'accueillir des ressortissants ukrainiens.

**Si vous êtes dans ce cas, merci de prendre contact rapidement avec la mairie au 04.78.96.13.06 ou à [contact@mairie-valencin.fr](mailto:contact@mairie-valencin.fr)**